Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 18 (1988)

Heft: 4

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRO SENECTUTE Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

SUISSE

Prix Pro Senectute

La Fondation suisse Pro Senectute a institué un concours ouvert à tous les étudiants dont les travaux de fin d'études ont pour objet le travail auprès des personnes âgées.

Plusieurs prix ont été prévus pour récompenser les travaux les plus intéressants, en particulier dans les domaines de la qualité de la vie, de l'indépendance, de l'épanouissement physique et psychique, de l'entraide, de la place de la personne âgée dans la société, de la sécurité matérielle, de la défense des intérêts de la population âgée, etc.

C'est ainsi qu'en 1987, le Prix Pro Senectute a été attribué pour la première fois. Pour ce premier concours, 39 travaux ont été déposés, 13 en français et 26 en allemand. Les membres du jury n'ont donc pas eu la tâche facile pour choisir les meilleurs. Ils ont finalement primé 4 travaux et décerné une mention spéciale à deux autres:

Le 1er prix, d'une valeur de Fr. 3000.– a été attribué à **M. Jürg Furrer** pour son travail de licence en langue allemande (faculté de philosophie de l'Université de Fribourg) qui porte sur l'**évaluation des cours de préparation à la vieillesse.**

Deux 2es prix, d'une valeur de Fr. 2000.– chacun, ont aussi été décernés. L'un récompense **Mme Eliane Favre** pour son travail de diplôme sur la création d'un foyer pour personnes âgées dans une vallée valaisanne, intitulé **«Là-haut sur la montagne»,** l'autre prix ex aequo va à **M. Patrick Korpes** pour son mémoire de diplôme (Institut Montrouge, France) dont le titre est: **«Le vieillissement de la population des handicapés mentaux dans le canton de Vaud».**

Le 3e prix, d'une valeur de Fr. 1000.–, a été décerné à **Mme Mengia Haegi** (Académie pour la formation des adultes à Lucerne) pour son travail: **«Altersbildung in Biel. Ein Konzeptvorschlag»** et deux mentions spéciales ont encore été attribuées aux travaux de **Mme Erlinde Dirkx** sur **«la géragogie et ses applications»** (Université de Genève) et de **Lilo Brand et Marcel Schenk** concernant **les demandes d'entrée en maison de retraite.**

Et pour la suite...

Le prochain prix Pro Senectute fera l'objet d'un concours en 1989. Il contribuera, comme le précédent, au développement de la recherche et de l'action gérontologiques en Suisse.

C'est dans le courant 1988 que seront diffusés les conditions de participation et les délais d'envoi.

Hélène Maillard

Connaissez-vous notre bibliothèque et centre de documentation?

La vieillesse et le vieillissement sont des domaines qui vous intéressent, professionnellement ou à titre privé!

Vous cherchez à mieux cerner les divers aspects de la vieillesse, que ce soit sous l'angle psychologique, sociologique, démographique ou médical...

Vous cherchez à être renseigné sur l'aide à la vieillesse, la politique de la vieillesse, le travail social auprès des personnes âgées, les services qui leur sont offerts à domicile ou dans les centres d'information, les loisirs et l'habitat une fois l'âge venu, la préparation à la retraite, l'activité de la Fondation Pro Senectute...

Pour une réponse à vos questions:
Le service «Bibliothèque et documentation sur le thème de la vieillesse» de la Fondation suisse Pro Senectute est à votre disposition; il est accessible à tout un chacun.

Renseignements et demandes de prêts (sur place ou par téléphone) du lundi au vendredi, de 8 h à midi et de 13 h à 17 h.

Que pouvez-vous attendre du service «Bibliothèque et centre de documentation»?

Inventaire de la bibliothèque. 8000 ouvrages professionnels, travaux de diplôme, dissertations, brochures, comptes rendus de session ou de congrès, etc. (en français, allemand et anglais), 110 revues professionnelles et autres périodiques, 150 recueils de documentation thématique.

Catalogue de la bibliothèque. Le catalogue de l'inventaire de la bibliothèque et de la documentation est réparti en plusieurs volumes où les ouvrages sont classés clairement par auteurs, éditeurs, matières et mots-clés.

Conseil et information. Un personnel qualifié est à votre disposition pour vous aider et vous conseiller dans le choix d'une littérature traitant de la vieillesse.

Le prêt d'ouvrages, que vous prenez sur place ou qui vous sont adressés par poste, est d'une durée limitée à quatre semaines. Il est gratuit; par contre, les articles parus dans des revues ou périodiques ne sont délivrés que sous forme de copies et sont facturés.
Une «Bibliographie thème vieillesse» est publiée bimestriellement et présente, classées systématiquement, les nouvelles acquisitions d'ouvrages professionnels et d'articles de revues et périodiques; l'abonnement annuel est de 30 francs. Sur demande, nous vous enverrons volontiers un exemplaire.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Bibliothèque et documentation Tél. 01/201 30 20

Le 27 septembre 1988 se tiendra à Fribourg la première journée d'études sur:

L'entraide des aînés en Suisse

Cette journée est organisée pour les aînés eux-mêmes, leurs groupes ou associations ainsi que les professionnels concernés par le sujet.
Renseignements et inscriptions:
Pro Senectute Suisse, Formation du personnel, Case postale, 8027 Zurich, tél.: 01/201 30 20.
Groupe de recherche de gérontologie de l'Université de Fribourg, route des Fougères, 1701 Fribourg, tél.: 037/21 92 62.
Josianne Bodart, Dr soc. Prof. Hans-Dieter Schneider, Nivardo Ischi, Dr phil.
Le programme détaillé de cette journée paraîtra en mai 1988.

VAUD

Articulations en forme

Les articulations? Quelle merveilleuse mécanique! Et quelle précieuse aide dans les actes les plus élémentaires et les plus utiles de la vie quotidienne! Voilà de bonnes raisons pour les respecter et les maintenir en bonne santé.
Connaître leur fonctionnement et apprendre à utiliser les articulations à bon escient, tel est le but d'un cours organisé par le Centre de prévention des ligues de la santé de Lausanne, en collaboration avec la Ligue vaudoise contre le rhumatisme, dans le cadre de la prophylaxie des maladies rhumatismales.
Ce cours se déroulera en 5 séances au cours desquelles de doctes spécialistes, médecins, diététicienne et assistante sociale s'exprimeront.

Groupes de 12 à 15 personnes
Lieu: Centre Pierre-Mercier, av. Florimont 24, 1006 Lausanne.
Dates: 19 et 26 mai, 2-9 et 16 juin 1988.
Heures: de 16 h à 18 h 15.
Prix: **Fr. 100.—** par personne (prix spécial Pro Senectute).
Renseignements et inscriptions jusqu'au 29 avril 1988 à:
Pro Senectute
Service Loisirs
Case postale 244, 1000 Lausanne 9
Tél. (021) 36 17 21

Bénévoles... on a besoin de vous!

Pro Senectute-Vaud a ouvert en 1980 son premier centre de jour: le **Centre Pierre Mercier, à Lausanne.** Très vite il connut un grand succès, ce qui permit de tirer la conclusion qu'un tel centre répondait réellement à un besoin impératif.
C'est ainsi que virent le jour, tour à tour, grâce à une étroite collaboration avec les autorités, les 2 **Cotterds,** celui de **Chauderon** et celui de la **Borde, «Les Ramiers» à Chavannes-Renens, «Le Verger» à Orbe** et le **Centre de «la Plaine» à Yverdon** qui ouvrira ses portes tout prochainement.
Mais que viennent chercher les personnes âgées dans ces centres? Lieux de rencontre, de services et de loisirs, ils leur permettent de participer à des animations, jouer aux cartes, voir un film, suivre une conférence ou des cours ou, tout bonnement, partager un repas ou prendre une tasse de thé en compagnie. Les personnes âgées y sont accueillies très cordialement par les hôtesses. Mais pour pouvoir, comme elles le désirent, être à l'écoute des habitués qui, quotidiennement, se rendent dans les différents centres, elles ont besoin d'être secondées par des bénévoles. Des hommes et des femmes qui, généreusement, donnent un peu de leur temps pour une bonne cause. Si donc, vous souhaitez accueillir des personnes âgées, vous mettre à leur service, les entourer et leur donner un peu de vous-mêmes, annoncez-vous aux hôtesses:
Centre Pierre Mercier, Lausanne
021/23 04 23.
Les Ramiers, Chavannes-Renens
021/34 67 10.
Centre Le Verger, Orbe
024/42 11 11.

Pour celui d'Yverdon qui ouvrira ses portes tout prochainement, on a absolument besoin, d'ici le 15 avril, de toutes les bonnes volontés. Si donc, vous disposez de quelques heures, annoncez-vous tout de suite à Pro Senectute, à Lausanne, 021/36 17 21.
Votre inscription sera enregistrée avec reconnaissance.

JURA

Des dates de vacances

Les Américains appellent «early booking» la réservation très rapide, à la réception de l'offre. Pro Senectute n'a évidemment pas les moyens d'octroyer des réductions aux premiers inscrits, mais elle publie les dates dès qu'elle les connaît, afin que les intéressés puissent organiser leurs loisirs. Les voici donc:

La Lenk, du jeudi 23 juin au samedi 2 juillet. Dans le Haut-Simmenthal, région bien connue des anciens militaires (!), les villégiaturistes seront invités à se promener sur des parcours plutôt plats. Et personne n'empêchera les plus valides de gravir les pentes! On nous signale aussi que l'hôtel est adapté pour recevoir des invalides.
Cattolica, du jeudi 25 août au vendredi 9 septembre. Les vacances italiennes traditionnelles, bien connues et appréciées par de très nombreux Jurassiens.
Lugano-Paradiso, pour l'automne, du jeudi 13 au samedi 22 octobre. Selon Anne-Marie Philipoff, cette planification reste encore sujette à de petites modifications (jour de l'aller et jour du retour), mais rien n'empêche les décideurs et les décidés à s'inscrire dès aujourd'hui.

Nous vous le disions!

A plusieurs reprises, nous vous avons dit que le Département cantonal des affaires sociales ne tarderait pas à publier les messages relatifs aux foyers et homes pour personnes âgées, ou aux transformations de colonies d'habitation en foyers de type A. C'est aujourd'hui chose faite. Il incombe au Parlement d'accepter les projets concernant Clair-Logis, à Delémont, le foyer Saint-Vincent, à Saignelégier, le home des Planchettes, à Porrentruy, celui des Toyers, à Vicques. Au total, les constructions et les transformations doteront les régions de 162 nouvelles places, la plupart individuelles. C'est là une conception que nous saluons avec plaisir: il faut que les personnes ne pouvant plus vivre seules, gardent une certaine indépendance. L'époque des grands dortoirs, des tables de cantines, de l'anonymat immérité est bien révolue.
Les études conduites par le département de la Santé (pour les homes médicalisés) et par celui des Affaires sociales (pour les homes simples) sont fondées sur de sérieuses enquêtes sociologiques s'étendant jusqu'à l'an 2000. Dans quelques années, le taux d'occupation des foyers dictera infailliblement la politique à suivre. Si les besoins n'étaient pas couverts, des projets (tel celui de Courfaivre) pourraient être réactualisés. Mais bien fol serait celui qui oserait donner une opinion définitive cette année, vu que l'on ignore encore l'impact qu'auront des initiatives privées, déjà en cours, ou à venir.

André Richon

GENÈVE

Là-haut sur la montagne

Nous avons eu le plaisir de lire le travail de Mme Eliane Favre concernant la création d'un foyer pour personnes âgées dans un village valaisan. On y découvre le progrès qui permet de garder les aînés au cœur d'un village mais aussi les difficultés que traversent les pensionnaires du foyer, écartelés entre «tradition» et «modernité».
Comme le dit M. Bernard Crettaz dans la préface, ce travail se situe «... loin des théories et des programmes, nous sommes ici dans la vie quotidienne des vieux, là où ils mangent, boivent et dorment; là où ils peuvent encore entrer en relation ou sont confrontés à l'irrémédiable solitude; là où ils sont encore un peu heureux ou définitivement tristes».
Possibilité de commander ce travail auprès de:
«Les Editions IES», Institut d'études sociales 28, rue Prévost-Martin, case postale 1211 Genève 4
au prix de Fr. 17.– (frais de port et d'emballage en sus).

VALAIS

Que deviennent les aînés...

...lorsqu'ils ne sont plus à même de gérer leurs affaires?

Pro Senectute et l'Université populaire ont organisé à fin janvier une conférence présentée par Me Francis Schroeter, tuteur général à Sion, et le Dr Claude Bayard, médecin-chef de l'Hôpital de Gravelone, afin d'orienter les aînés et leur entourage sur les possibilités de protection que la société a prévues pour un aîné incapable, le plus souvent pour des raisons médicales, de gérer ses affaires.
Vivre, c'est inexorablement «vieillir», on le sait. La longévité s'est accrue, l'espérance de vie a pratiquement rejoint les 80 ans. Il n'est pas de jour où les médias ne nous mettent face au spectre du nombre de vieillards grandissant irrémédiablement.
Mais si la grande majorité des personnes âgées sont placées dans des conditions sociales, économiques et familiales favorables leur permettant de vivre agréablement, indépendantes, de s'acquitter de leurs obligations, de choisir leurs activités et de meubler leurs loisirs, une faible minorité d'entre elles (2 sur 10) se trouvent confrontées à des problèmes de santé, physique et psychique, rendant impossible une vie normale, les empêchant, par suite d'altérations importantes de leurs facultés physiques et intellectuelles surtout, d'accomplir les actes de la vie courante.
Lorsque les possibilités d'**appui par la famille, l'entourage, les services sociaux** – p. ex. **procuration** délivrée pour une certaine durée ou pour une mission déterminée – sont épuisées

ou impossibles, l'autorité tutélaire, soit à la requête d'un intéressé, soit d'office, peut être appelée à intervenir. Elle le fait sous la forme d'une **curatelle** – curatelle de gestion, curatelle de représentation – d'un **conseiller légal** ou d'une **tutelle,** selon les circonstances, de manière à porter atteinte le moins possible aux droits de la personnalité de la personne âgée, mais à assurer la gestion de ses affaires. Ces différentes possibilités ont été illustrées par des cas fictifs présentés avec beaucoup d'à propos par Me Schroeter.

La réalité est souvent pénible et difficile. Il vaut mieux y penser assez tôt pour pouvoir y faire face et en accepter les modalités.

Le Dr Bayard s'attacha surtout au vécu de la mise sous protection par l'une ou l'autre des mesures mentionnées ci-dessus. Cette protection est en effet ressentie en fonction des modifications du rôle familial et social du protégé, de son état de santé, de l'importance de l'altération de ses facultés mentales, de l'acceptation par lui de la mesure prise.

Après l'appui à domicile, le plus longtemps possible, le **placement** devient inévitable si le handicap est trop important. La discussion qui suivit fut animée par les questions pertinentes des auditeurs, dont bon nombre relevèrent du domaine médical. Avec humour, le Dr Bayard approuva l'opinon émise, selon laquelle les exercices physiques: gymnastique, natation, etc., joints à une alimentation rationnelle et à un environnement agréable et stimulant, permettent de conserver et même d'**améliorer** la santé physique et psychique de l'humain prenant de l'âge.

La réponse à la question posée au début de la conférence se trouve dans la conclusion donnée par le Dr Bayard à son exposé: elle se trouve «dans notre **disponibilité** avant de faire intervenir l'autorité et même dans notre **responsabilité de citoyen** puisque chacun de nous peut être appelé à remplir, d'une façon ou d'une autre, un mandat de protection».

Le tour du problème a donc été fait et admirablement bien fait, au double point de vue: juridique et psychologique. Mlle Robyr, de Pro Senectute, en remerciant les conférenciers, l'a dit au nom des participants: «Il est réconfortant que des spécialistes, placés chaque jour devant les problèmes les plus douloureux posés par le vieillissement, acceptent encore d'informer la population sur le «devenir» des plus vulnérables d'entre nous.»

TESSIN

Pronto in tavola!

Un episodio del film Pro Senectute, presentato nel settembre 1987 a Svitto all'Assemblea annuale dei delegati, ha per soggetto la distribuzione dei pasti caldi a domicilio attuata dal Centro Pro Senectute Ticino di Locarno.

Questo servizio si svolge con successo: nel 1987 sono stati ben undicimila i pasti caldi distribuiti da Locarno e da Gordola, con un significativo incremento dagli anni precedenti.

Le richieste degli aspiranti a questo servizio superano già le attuali possibilità di accoglierle, tanto che si progetta di ampliarlo, malgrado difficoltà non trascurabili. La regolarità della distribuzione, che ne è il presupposto indispensabile, dipende dal poter contare su collaboratori di buona volontà, disposti ad assumersi un impegno tutt'altro che trascurabile.

I pasti **devono** arrivare ai destinatari entro l'ora di pranzo: la distribuzione avviene cioè nei limiti ristrettissimi di 1½ ora (dalle 11 alle 12½).

Chi non conosce la topografia di Locarno e dei comuni limitrofi, arrampicati su una sottile striscia abitata con un'unica via di smaltimento del traffico, chi non si è trovato alle prese con l'impossibilità di posteggiare in modo corretto o non ha provato a inerpicarsi per le ripide stradette collinari e a dover poi abbandonare il veicolo quando scale e scalette sono l'unica via di accesso a villette arroccate, non può valutare l'impresa di distribuzione nell'ora di punta. Ma i pasti devono giungere caldi agli utenti sparpagliati qua e là.

Non è certo il compenso orario che motiva la buona volontà degli incaricati della distribuzione, ma la consapevolezza dell'utilità della loro opera. Alcuni clienti, come quelli del film, attendono alla tavola già apparecchiata che giunga il messaggero di Pro Senectute con la scatola del pranzo. Gradiscono che sia sempre la medesima persona a portarlo, come un amico con cui scambiare anche una parola e un sorriso.

Si apre il contenitore termico sigillato ed ecco, nei tre scomparti del vassoio, le vivande appetitose e calde: minestra asciutta o in brodo, pietanza di carne o pesce, contorno di verdura. La cucina à alla ticinese, semplice e gustosa, adatta alle persone anziane.

Poi il «messaggero» Pro Senectute riparte con il contenitore precedente vuoto, lasciando il ricordo della «visitina» che molte volte è il solo contatto umano, per il vecchio costretto in casa: serve a interrompere una giornata solitaria e garantisce che anche la persona anziana senza la voglia o la forza di cucinare si nutra in modo sano e regolare. La spesa, differenziata a seconda delle possibilità economiche del singolo anziano, è sostenibile anche per le persone in condizioni disagiate. Pro Senectute è sempre disponibile a favorire ulteriormente i casi di reale bisogno.

Soltanto reali difficoltà hanno finora impedito di estendere ad altri distretti del Ticino questo servizio di provata validità. Ma già si stanno studiando soluzioni locali per imitare l'efficace iniziativa del Centro di Locarno.

P. A.

Granulés de gélatine agréables à avaler (protéine) d'origine organique naturelle. Ils contiennent des substances anabolisantes naturelles pour notre corps et leur composition est analogue à celle de nos os, nos cartilages et notre peau.
Produit de qualité suisse, fabriqué selon le codex. Ne contient pas de graisses, de sucres, d'additifs aromatiques, de colorants, d'agents conservateurs etc. Les acides aminés et les peptides absorbés (fractions de protéines) permettent de maintenir dans notre corps l'équilibre entre la reconstitution (anabolisme) et la dégradation (catabolisme) de tissus riches en protéines. Veuillez prendre conseil auprès de votre pharmacien/droguiste.